

Nouveliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annances reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 »	S. A. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 »	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Reclames	20 »	Nouveliste, St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16 »	Compte de chèques post. Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

AVIS

Tout nouvel abonné dès ce jour recevra le **Nouveliste quotidien** jusqu'au 31 décembre 1930 pour le prix de fr. 11.— seulement.

Libertés essentielles

Le *Confédéré*, sentant fort bien la faiblesse du parti radical suisse tirailé à ses deux ailes, sonne la cloche du ralliement autour de la *forteresse des conquêtes démocratiques*.

C'est son mot, mais ce n'est qu'un mot qui, à la fois, dit tout et ne dit rien.

Si notre vieille démocratie a des adversaires qui jettent le trouble dans son esprit, qui inquiètent sa conscience et alarment son patriotisme, ils se trouvent précisément à cette Extrême-gauche que notre confrère trouve moins dangereuse que la Droite.

Il en est de même du péril de l'intolérance. Si l'X... du *Confédéré* suit les événements au jour le jour, il n'aura pas de peine à se convaincre que ce péril se montre menaçant, venant encore des confins du communisme.

Les socialistes eux-mêmes ne cessent de se plaindre, dans leurs journaux, des outrances intransigeantes de doctrines, de méthodes et d'action des disciples qui prennent leur mot d'ordre à Moscou.

Quand on ne parle que de révolution rouge et que, pour la hâter, on manie des matraques et on fait du boucan dans les assemblées politiques, est-on un ami de la tolérance, de la liberté et de la concorde civique ?

C'est vraiment une grande tristesse de songer qu'un organe de parti de gouvernement ne se rende pas à cette constatation de faits humains et vécus qui, d'ordinaire, sont les seuls arguments de l'école philosophique à laquelle il appartient.

Il est indispensable que le *Confédéré* pèse, tourne et retourne son erreur de diagnostic pour qu'il en revienne, sinon il ne tardera pas à se trouver en face d'un conflit aggravé entre le désordre et les *libertés essentielles* qu'il veut défendre.

Mais son article de vendredi soir laisse bel et bien percer le venin qui le pousse à marcher tête baissée quand même : c'est la situation des minorités radicales dans les cantons conservateurs-catholiques.

Nous ne voyons pas ce que cette situation offre d'extraordinaire.

En Valais, toutes les élections politiques se font ou peuvent se faire d'après le système de la Représentation proportionnelle que nos adversaires nous ont présentée comme le summum de la justice électorale.

S'ils perdent du terrain, c'est donc une affaire de chiffres que le suffrage universel modifie tous les quatre ans.

Le seul scrutin majoritaire, c'est celui qui a trait à l'élection du Conseil d'Etat.

Et, ici, les conservateurs-progressistes ont voulu amender la brutalité du système en faisant au parti radical la concession d'un siège.

Celui-ci l'a refusé.

Est-ce à ce tournant de notre politique cantonale que le *Confédéré* fait allusion dans ses pleurs de Jérémie ?

Nous ne comprenons plus. Aussi, ne faut-il pas être étonné si les Radicaux vaudois, à la grande douleur de notre confrère, ne comprennent pas davantage.

Démocrates sincères, défenseurs eux aussi des *libertés essentielles*, mais amis de l'ordre et de la grandeur nationale, les Vaudois regardent à deux fois avant de se lancer dans un cartel des gauches, uniquement pour infliger quelques maux à la Droite. Ils aperçoivent parfaitement la chute irréparable, après laquelle le parti radical serait meurtri et accablé.

Le *Confédéré* termine son article par une sorte d'hymne à la patrie suisse qu'il veut forte, libre et tolérante.

Mais c'est précisément le programme du Conseil fédéral et de la majorité des Chambres depuis de longues années.

Catholiques et radicaux raisonnables de gouvernement ont travaillé tous avec un égal désintéressement à le faire prévaloir et à faire prévaloir les projets qu'ils estimaient les meilleurs dans des circonstances parfois inquiétantes de la politique fédérale.

Si les opinions ont pu se heurter une fois ou l'autre, une pensée commune a du moins dominé toutes les âmes : la volonté ardente de servir le pays.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Un produit chimique qui dissout rapidement la glace est expérimenté avec succès sur un fleuve. — Une expérience unique dans les annales canadiennes vient d'être menée à bien à Lauzon, sur le Saint-Laurent, en face de Québec.

Trois minutes après que le professeur Howard Barnes, de l'Université Mac Gill, eût répandu sur la glace déjà épaisse qui recouvre le Saint-Laurent une composition chimique de son invention qu'il a dénommée le « mélange de neige », le pack de glace épaisse se dissouda comme par enchantement en petits morceaux et le cargo italien « Concordia » de 6.565 tonnes de port en lourd qui semblait bloqué définitivement pour l'hiver, flotta de nouveau en eau libre.

Devant une foule nombreuse, le professeur Barnes fit arroser la glace autour du navire par une pompe à incendie alimentée par son produit dissous dans de l'eau.

La glace fut, en quelques minutes, brisée en si petits morceaux que les petites embarcations purent évoluer à l'aise.

Si l'on songe que les ports du Canada sont bloqués plusieurs mois par an et qu'il est impossible, même avec de puissants brise-glace de rompre la barrière qui les ferme, on se rend compte de l'importance de cette découverte qui est d'ores et déjà susceptible d'être exploitée industriellement.

Le professeur Barnes s'est acquis une réputation mondiale par les procédés nouveaux qu'il a employés pour dissoudre la neige et la glace, mais jamais jusqu'à présent, il n'avait tenté de briser la glace d'un port.

Récemment, la ville de New-York a demandé ses services pour supprimer la neige qui s'accumulait dans les rues, et les Pays-Bas vont le faire venir pour étudier la question des dégâts causés par la glace aux digues qui défendent le littoral hollandais contre les invasions de la mer.

La composition chimique du produit employé par le célèbre professeur demeure son secret.

Les diverses libéralités de M. Rockefeller atteignent 1 milliard 500 millions de francs. — M. John Rockefeller a donné 800,000 dollars à la « Northern Baptist Convention » pour venir en aide aux clergymen âgés ou infirmes. Il y a un mois le grand industriel américain avait déjà fait un don de 100,000 dollars à la même Association.

Cette nouvelle libéralité porte à six cents millions de dollars, soit 1500 millions de francs le total des sommes distribuées par M. Rockefeller pour des buts philanthropiques ou des œuvres charitables.

Un médecin infecté par les pous. — Le docteur Chatinières occupait un poste au Maroc, à Taroudant. Il eut à y combattre une épidémie de typhus, maladie qui n'est que trop fréquente chez les indigènes du Nord de l'Afrique par suite de leur manque absolu de propreté, de la vermine qui en est la conséquence et propage la dangereuse affection. En soignant ses malades, le docteur contracta le typhus et mourut. Il avait reçu, à son lit de mort, la médaille d'or des épidémies et fut, par la suite, cité à l'ordre de la nation.

Ces actes d'héroïsme sont monnaie si courante chez les médecins qu'ils passent auprès du public pour de simples faits divers.

Celui du docteur Chatinières se haussa encore, s'il est possible, au-dessus des autres par l'admirable lucidité avec laquelle sans interrompre son activité, il envisagea son cas et une des dernières lettres qu'il écrivit mérite d'être offerte en admiration à la foule.

« Cette fois, je suis pincé. Je m'y attendais un peu, malgré toutes les précautions prises. Il était difficile de ne pas accrocher un pou infecté. La pouillerie à laquelle nous avons affaire en est couverte d'une couche grouillante. Nous commençons à en être maîtres seulement depuis huit jours. J'en suis à mon troisième jour. J'ai voulu pendant quarante-huit heures me figurer que c'était du paludisme ou un accès hépatique. La température se maintient entre 39 et 40 et la langue est caractéristique. Mon marol est excellent, de ce côté je suis tranquille.

Ma femme est un peu bouleversée, mais très courageuse. Nous envisageons ensemble toutes les éventualités, surtout les pires, avec le plus grand sang-froid. Il faut profiter de ce que j'ai encore ma lucidité. Nous ne regrettons pas d'être venus à Taroudant, mais en cas de dénouement fatal, je demande à ton amitié de t'occuper des miens...

Les galères de Caligula. — La « Tribuna » signale qu'à l'occasion de l'ouverture de l'institut des études romaines, M. Antonelli, directeur des travaux du lac Nemi, a déclaré que, contrairement aux premières suppositions, trois galères et non deux se trouvent dans le lac. La troisième galère, qui serait la plus grande, se trouve à un endroit très profond du lac. Les travaux continueront tant qu'il sera nécessaire.

Les catholiques argoviens et la loi scolaire. — Le groupe catholique-conservateur du Grand Conseil a décidé d'approuver la nouvelle loi scolaire cantonale, à condition que soit supprimée la disposition stipulant que l'Etat n'entretient que des écoles politiques et confessionnelles neutres. En outre, l'enseignement de la religion devrait être affaire des églises respectives, l'Etat mettant à disposition les locaux nécessaires et les heures dans le tableau des leçons. Enfin, l'école cantonale du district de Muri devrait être mise sur un pied d'égalité avec les autres écoles de district.

Simple réflexion. — Ceux qui croient n'avoir jamais tort deviennent incapables de distinguer le vrai du faux ; et leur pensée stationnaire s'atrophie dans un inconscient immobilisé.

Curiosité. — Le baron Anatole Vietinghof Scheel vient de faire, à Liège, la démonstration d'un instrument nouveau appelé aussi « chromatone » qu'il a inventé. Le « piano à couleurs » projette des rayons lumineux sur une scène suivant une gamme de couleurs dont les vibrations correspondent rigoureusement aux vibrations des cordes sonores. On assure que les « symphonies de couleurs » synchronisées avec les morceaux de musique exécutés sont du plus joli effet. L'auditoire a particulièrement apprécié l'interprétation chromatique d'une valse de Chopin.

Pensée. — Les réputations de coteries portées à dos d'homme tombent avec la génération d'épaules qui les soutenaient.

Les développements de l'apostolat missionnaire pendant l'année 1929

Un coup d'œil réconfortant sur un travail bien coordonné et sagement réaliste

Le R. P. Pierre Charles, S. J., qui a conquis une grande autorité dans les questions concernant l'apostolat missionnaire, vient de dresser pour l'Agence Fides un fort intéressant bilan de l'action accomplie pendant l'année écoulée en vue de développer cet apostolat :

L'année 1929, écrit le distingué religieux, n'a pas offert de ces événements retentissants comme le sacre des six premiers évêques chinois ou du premier évêque japonais, mais elle a donné le spectacle d'un progrès continu, coordonné, méthodique. L'action missionnaire, sous la direction et l'impulsion de Rome, est en possession de tous ses moyens, et, sauf catastrophe imprévisible, elle organisera à bref délai, dans d'immenses continents, l'Eglise catholique complète.

En résumé, les événements de 1929 peuvent être groupés sous deux rubriques : l'activité des œuvres centrales et le travail des missions elles-mêmes.

L'activité des œuvres centrales

A Rome même, la conclusion des accords du Latran a une portée universelle. Les réjouissances qui les ont salués aux Indes, en Chine, au Japon, en Afrique, en ont fourni la preuve. Par un symbolisme éloquent, c'est au Palais du Latran, siège du Musée des Missions, sur une table venant des Philippines, dans des fauteuils offerts par les catholiques chinois, que les plénipotentiaires ont échangé les signatures.

A Rome, encore, 1929 a vu la continuation des travaux des nouveaux bâtiments de la Propagande.

De Rome, enfin, la multiplication des territoires des missions a continué à la même allure, la plus rapide que l'histoire de l'Eglise ait jamais enregistrée. De mars 1922 à mars 1929, 78 nouvelles missions ont été créées. En 1929 seul, 23 ont été créées et 2 nouveaux évêques chinois ont été sacrés.

Les missionnaires n'ont jamais été si nombreux : Les Salésiens (qui ont fêté le 2 juin, la béatification de leur fondateur, Don Bosco), ont 905 missionnaires ou religieux qui travaillent hors d'Europe.

Les œuvres de prière apostolique et de soutien financier, Propagation de la Foi et Saint-Pierre Apôtre, ont été unifiées sans perdre leur caractère propre. Les 54 millions de lires reçus par la Propagation de la Foi en 1928 marquent une augmentation de 7 millions sur l'exercice 1927.

Progrès consolants

Un rapide examen des situations particulières permet quelques constatations consolantes.

En Afrique, le jubilé de la Mission de l'Ouganda (50 ans), a permis de mesurer le chemin parcouru. Il est de plus en plus clair que l'Afrique noire « va vite » et que le vieux fétichisme s'effondre. Au Cameroun, les progrès du catholicisme sont massifs : c'est tout le pays qui est en marche vers l'Eglise. Le congrès Eucharistique de Durban a montré que malgré leur nombre relativement restreint, les catholiques du Sud Africain forment un tout respecté. La nomination de Mgr Dellepiane comme délégué apostolique du Congo belge permettra de coordonner, dans ce vaste territoire, l'action missionnaire, très fructueuse. Au Bangouelo, le Vicaire apostolique estime que, dans 25 ans, il ne restera plus guère de païens. Ce sera sans doute le cas pour toute l'Afrique noire.

En Chine, malgré la famine (21 millions de décès ?) et les troubles qui n'ont

éparné ni les populations ni les missionnaires (massacre de Mgr Jans, vic. ap. d'Ichang, et de plusieurs autres Pères franciscains, passionnistes, etc.), l'Eglise catholique se consolide et progresse. Mgr Costantini a assisté, comme légat, aux funérailles officielles de Sun Wen. La jeunesse catholique a reçu son organisation définitive. L'Université des Bénédictins américains à Peiping (Pékin) a été reconstruite. La presse catholique (l'Ichepao entre autres), s'est développée, et le gouvernement n'a manifesté aucune hostilité envers l'Eglise, reconnaissant de plus en plus son caractère supranational.

En Indochine, une province (Furyen) du Vicariat apostolique de Quinhon, vient d'être confiée au clergé annamite, et le nouveau délégué apostolique, Mgr Dreyer, franciscain, a été partout bien reçu.

Au Indes, malgré la situation politique très tendue et les dimensions démesurées des diocèses du Nord, le progrès catholique a pu continuer.

Les migrations qui entravent si souvent l'apostolat (hindous au Sud africain et même sur toute la côte orientale, Japonais dans l'archipel des Carolines, hindous à Fidji, etc.), lui sont quelquefois favorables : Les Japonais au Brésil se montrent très accessibles à la propagande catholique, et le gouvernement de Tokio lui est sympathique. Chaque mois, plus de 1500 immigrants viennent grossir le contingent de 100,000 Japonais qu'hospitalise déjà le Brésil. L'apostolat auprès d'eux a été entrepris méthodiquement et avec succès.

En résumé, année féconde de bon travail en profondeur et en étendue, remarquablement coordonné et réaliste.

Le travail de propagande s'est poursuivi et accentué partout : Congrès et exposition missionnaire de Barcelone, dont le Roi d'Espagne a présidé la séance de clôture, Congrès français de Lisieux, Semaine de missiologie de Louvain, Congrès international des étudiants à Mødling, Semaine missionnaire du clergé italien à Messine, Réunion internationale du Pro Apostolis à Moorslede, Semaine d'ethnologie religieuse à Luxembourg, toutes réunions différents par leur objet et leur méthode, mais toutes très vivantes et largement fréquentées.

L'enseignement missiologiste a maintenu ses positions sans en acquiescer de nouvelles. Les revues de synthèse et de doctrine missionnaire se sont enrichies par l'apparition du « Pensiero Missionario » de l'Union Cleri italienne.

Les efforts des religions païennes et le développement du clergé catholique indigène

Dans les champs de missions eux-mêmes on peut distinguer deux grands traits généraux et quelques situations particulières.

Le premier des traits généraux est une recrudescence, souvent très agressive, des religions non chrétiennes : L'hindouisme conquiert rapidement d'importantes sections du Punjab. Le bouddhisme siamois fort de l'appui officiel, s'organise à la moderne, et si le caodaïsme indochinois ne semble pas dangereux, la propagande bouddhiste du Nichi Hongwanji se fait très active dans le Pacifique et dans toute la Diaspora japonaise, conquérant même plusieurs américains. L'islam avance en Afrique : Dans le Vicariat de Taborá, les noirs ne veulent plus rester païens et, découragés par la perspective des longues années de catéchuménats qui précèdent le baptême, ils passent en foule à l'Islam. Celui-ci envahit également la Sénégambie, et achève la conquête de la Nigérie. Par ailleurs, ni dans l'Afrique du Nord, ni en Asie, il n'a reculé, malgré le laïcisme de la République d'Angora et les essais de modernisation de l'Université d'El Azhar.

Le second trait général qui mérite d'être noté est le développement méthodique dans les missions catholiques du clergé et des congrégations indigènes. Les premiers prêtres malgaches des vicariats de Fianarantsoa, Antsirabé, Diégo-Suarez ont été ordonnés au mois de mars. En Chine, sur les 15 grands séminaires régionaux prévus, 12 sont achevés ou en construction. La Birmanie a fondé le sien à Tunjoo, le 14 janvier. Celui de Ouidah desservira les 4 vicariats voisins du Dahomey. Celui de Kipalapala desservira la région du Tanganyika jusqu'à Shiré. A Patna, comme à Mariannhill, comme Suahwafu, les congrégations indigènes fournissent déjà leurs premières professions. On commence à

Emigration au Canada et en Amérique

avec les vapeurs aimés et les plus rapides du monde de la CUNARD LINE « Berengaria » 52,000 T. « Aquitania » 46,000 T. « Mauretania » 31,000 T. Départ chaque semaine depuis Cherbourg pour Halifax, Québec, Montréal. — Accompagnement personnel de sociétés importantes jusqu'au port d'embarquement. Les Suisses peuvent sous certaines réserves entrer à tous temps au Canada.

Renseignements gratuits

René Roulet, Sion, sous agent de C. Delley, Lucerne

recueillir un peu partout le fruit des efforts prolongés depuis dix ans.

LES ÉVÉNEMENTS

Français et Allemands se sont entendus

Le baiser Lamourette

Lundi aura lieu la signature du protocole de la conférence de la Haye.

L'accord est définitivement acquis sur toutes les clauses du programme d'application du plan Young.

Nous nous sommes étendu hier sur la question des sanctions qui est l'une des plus importantes. C'est elle qui promettra le plus de discussions, en cas d'inexécution du plan par l'Allemagne.

Les journaux français et allemands y vont déjà de leurs commentaires ; ceux-ci font entendre de sourdes plaintes et parlent de capitulation, tandis que les premiers, tout en manifestant en général leur contentement, émettent des doutes sur la possibilité d'appliquer éventuellement les sanctions.

Les accords conviennent en effet qu'une décision de la Cour de justice internationale affirmant la « volonté » de l'Allemagne de se soustraire à ses engagements sera nécessaire pour appliquer les sanctions ; or pratiquement, ce cas ne se produira vraisemblablement jamais : l'Allemagne plaidera toujours l'impossibilité d'exécution, et il sera très difficile à la Cour de justice de déclarer le refus volontaire du débiteur de s'acquitter.

Quoiqu'il en soit, le compromis a tenu compte des intérêts réciproques des parties, et loyalement exécuté, ce qui est dans les intentions du gouvernement allemand, il procurera à l'Europe un apaisement après lequel elle soupire depuis longtemps.

La séance de vendredi devait mettre le point final à cette question des réparations allemandes.

Il restait à s'entendre sur la question de la mobilisation de la dette allemande.

La difficulté résidait dans le fait que les puissances créancières désiraient qu'aucun emprunt extérieur allemand ne vienne gêner la mobilisation de la première tranche du plan Young. L'Allemagne, d'autre part, a besoin d'emprunts à bref délai pour le service des postes et celui des chemins de fer. Ces institutions jouissant d'une certaine autonomie, la délégation allemande a fait appeler à la Haye les deux ministres des postes et des chemins de fer.

A 20 h. 30, l'accord était fait sur les bases suivantes :

Le gouvernement français se propose d'émettre, avant le 1er octobre 1930, une première tranche des obligations du plan Young pour une valeur de trois cents millions de dollars. De son côté, le gouvernement allemand a déclaré qu'il ne procédera à aucune émission ou emprunt à long terme, même pour ses services publics, chemins de fer, postes, avant le 1er octobre 1930. Au cas où l'émission de la première tranche ne serait pas réalisée avant cette date, le Reich prolongera ses engagements pour le délai d'un an, compté de la remise à la Banque des règlements internationaux des certificats de dette, au plus tard jusqu'au 31 mars 1931.

Le gouvernement allemand se réserve la faculté de participer à la mobilisation de la première tranche de 300 millions de dollars des annuités inconditionnelles faite par la B. R. I. et de faire elle-même ses opérations extérieures par l'intermédiaire du même organisme.

La séance de la commission des réparations allemandes s'est terminée après huit heures de l'Europe occidentale. L'arrangement franco-allemand sur la mobilisation de la première tranche du plan Young a été entérinée. Ainsi, l'accord est

définitivement acquis à la conférence sur toutes les clauses du programme d'application du Plan Young relatives aux réparations allemandes.

On sait que les garanties d'ordre militaire ou politique ont été remplacées par des garanties d'ordre moral et résident en grande partie dans le crédit de l'Allemagne. Il est donc essentiel que les finances de ce pays soient dans un bon état, que sa monnaie soit stable, que sa prospérité économique en un mot, se développe de plus en plus, de manière qu'elle puisse exécuter les obligations contractées.

Il est donc de l'intérêt, tant de la France que de l'Allemagne, que celle-ci jouisse d'un crédit assuré, et d'une situation financière prospère.

Les accords de l'Allemagne avec les autres pays, seront rédigés séparément, de manière qu'ils n'influencent pas sur les autres décisions de la Haye.

Ainsi qu'il était prévu, le débat sur les réparations orientales, qui n'a pu être qu'abordé, sera continué à Paris et devra être terminé dans le délai de six mois.

Un accord semble toutefois devoir s'esquisser entre les intéressés.

On prête à la petite Entente de vouloir soumettre, le cas échéant, la question des indemnités réclamées par les optants hongrois, à la Cour de justice de la Haye.

Restait à étudier la question du régime à appliquer à la Banque internationale des réparations dont le siège a été fixé à Bâle.

Le point de vue suisse a été adopté. La Banque ne sera pas considérée comme un organisme international dans le genre du siège de la Société des nations, mais comme une personne juridique suisse ; elle ne sera, par conséquent, pas au bénéfice de l'exterritorialité.

Les arrangements ainsi convenus au sujet de la Banque feront l'objet d'un traité les limitant à une durée de 15 ans, tout en prévoyant de la part de la Suisse les mesures nécessaires pour leur assurer une validité illimitée.

Enfin la banque aura une personnalité juridique suisse et les appointements du personnel seront exempts d'impôts. Telles sont, résumées, les grandes lignes des accords importants et mémorables qui seront signés lundi matin, à La Haye, en une séance plénière que la conférence tiendra à 9 h. 30.

On ne peut que se réjouir de l'issue favorable d'une conférence qui aboutit à l'adoption d'un plan, prévoyant la liquidation entière et définitive du problème ardu des réparations.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un évêque missionnaire volé par des bandits de grands chemins

Un épisode que l'on pourrait croire extrait des faits légendaires de la forêt de Bondy, s'est produit sur la route de Sisophon à Arranya, à la frontière du Siam et du Cambodge. Vers les 8 heures du matin, la limousine postale qui assure le service, fut arrêtée par la chute d'un arbre en travers de la route. Faisant mine d'élaguer cet arbre qu'eux-mêmes venaient d'abattre, neuf bandits masqués, armés de fusils, de revolvers et de haches, attendirent l'arrêt de la voiture, puis se ruèrent sur les voyageurs. Surpris par cette attaque imprévue, les voyageurs ne purent même essayer de résister. Mgr Hergott, Vicaire apostolique de Pnompenh, dut remettre son portefeuille contenant 150 piastres (1500 francs), mais retint énergiquement sa croix pectorale et sa chaîne, bien qu'il eût un revolver braqué sur la poitrine. En quatre minutes, les 5 Européens et les six Asiatiques voyageurs furent volés puis laissés pour compte, plus morts que vivants, tandis que la forêt offrait un refuge immédiat aux bandits.

Nouveau changement à vue. Cette fois les objets sont de grandeur nature, et semblent près à les pouvoir toucher.

Nos cœurs battent la chamade, car nous devinons que l'appareil va nous révéler un peu du milieu immédiat qui l'entoure.

La scène, confuse d'abord, parce que mal mise au point, semble déborder le cadre, envahir de son papillotement lumineux l'assise d'ombre nocturne où nous demeurons blottis, éperdus et ravagés d'émotion. Nous avons la sensation de prendre pied à la lisière des premiers plans.

Des ombres falotes, des silhouettes démesurées glissent à travers le cadre, se dispersent, s'évanouissent.

— On passe devant l'objectif ! grince Chantal. Et il se précipite à l'orgue pour vérifier la position de l'aiguille du cadran central. Vite, il vient de se rasseoir.

— Tout va bien ici, murmure-t-il, crispé, c'est M'érange qui baffouille.

Mais il cesse de baffouiller, M'érange, car le voici en personne. Il nous apparaît gigantesque, au fond d'un hall à colonnades, superbement décoré de panoplies, d'arbustes, de plantes des tropiques et d'étoffes précieuses. Il gesticule, parle, hoche la tête,

Mgr Hergott et ses malheureux compagnons gagnèrent le poste frontière de Pojpet qu'ils alertèrent. Ils y trouvèrent le secours matériel et le réconfort moral dont ils avaient besoin. Le train de Bangkok était manqué. Ils prirent celui du lendemain. Sur le quai de Bangkok, Mgr Hergott et ses compagnons furent accueillis par le ministre de France, par Mgr Perros, vicaire apostolique de Bangkok, et de nombreux membres de la colonie française.

Cette embuscade au coin d'un bois coûtera vraisemblablement très cher à ses auteurs, car les plus fins limiers de la police française et siamoise sont sur leurs traces.

Quant à Mgr Hergott, nullement déprimé, par cette mésaventure, il a passé dix jours à visiter la mission du Siam, sous la conduite de Mgr Perros.

Oh! sainte bureaucratie

Mme Marcel Auriault, habitant une ville de l'arrondissement de Chatellerauld, France, a mis dernièrement au monde une petite fille. Dans la nuit, le père se rendit à la mairie pour déclarer le nouveau-né, mais il ne trouva personne. Il y retourna quelques jours plus tard, mais le secrétaire de la mairie lui fit connaître que le délai était expiré. Le juge de paix mis au courant, répondit qu'il n'y pouvait rien.

Ne sachant plus que faire, le père, sans enfant aux yeux de la loi, se rendit chez un avoué pour faire enregistrer la naissance par voie de justice. Maintenant, les gendarmes font une enquête et il va falloir un jugement pour que M. et Mme Auriault soient reconnus légalement parents de leur nouveau-né.

A deux doigts d'une terrible catastrophe

Le train qui part de Bourg-Saint-Maurice, Ain, à 7 h. 15, pour arriver à Plombières-Saint-Marcel à 8 h. 13, venait de quitter cette dernière gare lorsque le mécanicien aperçut de gros blocs de rochers qui dévalaient la montagne et venaient s'arrêter sur la voie. Il renversa la vapeur et le train s'arrêta, mais pas assez tôt, toutefois, pour qu'un choc fût évité. Heureusement, aucun voyageur n'a été blessé.

Une catastrophe n'a été évitée que de quelques secondes. En effet, si le convoi avait passé un peu plus tôt, une centaine de mètres cubes de rochers et de terre seraient tombés sur lui.

Une équipe a été envoyée d'Albertville pour dégager la voie et une locomotive de secours a remorqué le train.

Des éboulements semblables se sont déjà produits à plusieurs reprises au même endroit.

Une bande de sangliers tue une bergère

Le froid très vif qui règne dans les montagnes du Rif marocain provoque, surtout dans les régions de Gomerat et d'Andjeras, une véritable invasion de sangliers qui s'aventurent jusqu'aux abords immédiats des douars.

Dans le village des Beni-Ziat, plusieurs sangliers affamés ont attaqué et déchiré littéralement une bergère avant que l'on ait eu le temps de venir à son secours.

Ces animaux ont ensuite blessé plusieurs habitants du douar voisin qui étaient accourus en entendant les cris de la bergère. On va entreprendre des battues.

Un Van Dyck retrouvé

Un antiquaire de Marseille a informé le juge d'instruction qu'il était en possession d'un des Van Dyck volés au Musée d'Aix en Provence. Il a précisé qu'il avait été chargé par un inconnu de les vendre et qu'en échange il lui avait remis un tableau intitulé le « Roi de la Fève » dû à Girard van Honstort et une somme de

200 francs ; plusieurs antiquaires ont également reçu la visite de l'inconnu dont on possède un signalement complet.

Comment il sombra

La recherche des causes qui ont amené la destruction du vapeur « Varna », dans la mer de Marmara et entraîné la mort de 27 des 32 personnes qui étaient à bord a conduit à la conclusion que le chargement du bateau est la principale. Avant de sombrer après avoir été défoncé par le « Chryssis », l'équipage et les passagers auraient eu le temps de mettre les canots à l'eau, mais ils en furent empêchés par les boues transportées par le « Varna ». Ces animaux affolés par le choc, avaient rompu leurs attaches et parcouraient le pont, bousculant et foulant les hommes et les empêchant de procéder à toute manœuvre de sauvetage. Les naufragés dont les corps sont rejetés sur la grève de l'île de Marmara sont morts de froid ou de leurs blessures ; ils n'ont pas été submergés ayant tous leur ceinture de sauvetage normalement fixée.

NOUVELLES SUISSES

Kalbfuss et son avocat

Désigné d'office par le président de la Cour de justice de Genève pour la défense du cambrioleur Kalbfuss, inculpé dans l'affaire de la Servette et du Wonderland, M. Pierre Renaud s'est rendu, vendredi matin, à la prison de St-Antoine.

La prise de contact entre le défenseur et le prisonnier a été plutôt orageuse.

— Je ne veux pas d'avocat, je l'ai déjà dit, c'est inutile de vous occuper de moi, s'écria Kalbfuss.

M. Pierre Renaud calma son client, auquel il finit par faire entendre raison.

— Alors ça va, dit Kalbfuss, occupez-vous de moi.

Et une heure durant, code pénal français en main, le cambrioleur discuta son cas, faisant preuve de réelles connaissances juridiques.

La masse en faillite du Crédit mutuel ouvrier

Le tableau de distribution du dividende de clôture de la masse en faillite du Crédit mutuel ouvrier de La Chaux-de-Fonds est déposé à la Banque cantonale neuchâtoise de La Chaux-de-Fonds. Il sera distribué un dividende de 7,3 %.

Tragique détermination

Un jeune homme habitant Peseux, M. Burnier, atteint de neurasthénie, se rendit alors qu'il se trouvait au Locle, au lieu dit « passage à niveau sur les Monts ». Au moment où le train La Chaux-de-Fonds-Le Locle arrivait, il se précipita sous la locomotive. On retira le corps du malheureux affreusement mutilé.

Un malade ingrat

En traitement à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, le nommé Perret-Gentil, du Locle, injuria, menaça et causa du scandale. Il alla même jusqu'à frapper une sœur diaconesse. Traduit devant le tribunal pour ces faits, il fut condamné à 8 jours de prison.

138 candidats pour cinq places

138 candidats se sont annoncés pour les cinq nouvelles places d'agents de police locale mises au concours par la commune de Bienne. Les perspectives d'un salaire sûr, d'une caisse de retraite et la crise qui s'intensifie dans les différentes professions sont les motifs qui font qu'on recherche ces places.

Faites assurer l'avenir des vôtres à la WINTERTHUR-VIE par PAUL HUGON, A. ent. principal. Martigny.

NOUVELLES LOCALES

La thèse des Drs Repond et Forel confirmée

Nos lecteurs n'ont assurément pas oublié le fameux drame de la campagne vaudoise où un nommé Emile Reymond, fils de paysans aisés, voire même fortunés, tua Mlle Grobet, sa fiancée dans des conditions atroces.

Reymond avait été examiné par des psychiatres renommés qui concluaient à la schizophrénie. Mais le Jury d'Orbe ne se donna même pas la peine de prendre connaissance du consciencieux rapport médical. Ses délibérations ne durèrent que quelques minutes. Les membres du Jury, des puits de science, déclarèrent solennellement et à l'unanimité Reymond pleinement responsable de ses actes et le condamnerent en conséquence.

Le verdict étonna et suscita de nombreux commentaires désavantageux.

Nous demandâmes à M. le Dr Repond, à Monthey et à M. le Dr Auguste Forel à Yverne ce qu'ils pensaient du cas infiniment troublant de Reymond.

Tous deux, sans aucune hésitation, estimèrent qu'il relevait de la psychiatrie.

Or, les journaux vaudois de ce soir nous apprennent que Reymond a dû être sorti du Pénitencier pour être transféré à Cery où il est interné depuis le 14 courant. Il a fait, en prison, des hallucinations au cours desquelles il avait à faire, entre autres, à des éléphants.

On se rira désormais un peu moins, il faut l'espérer, de la schizophrénie et des schizophrènes.

Il faut espérer également que, désormais, on tiendra un peu plus compte des rapports des psychiatres.

Ce triste fait pourra servir d'exemple.

En Valais, comme ailleurs, certains tribunaux sont portés à ne pas prendre suffisamment en considération les rapports des spécialistes, surtout quand ils atténuent la faute ou le crime. Ils ne voient que la sécheresse d'un article du Code.

Le soldat disparu

On nous écrit :

Les premiers jours d'octobre de l'an dernier, après une manœuvre de nuit dans le voisinage des fortifications de Gondo, un soldat de la Suisse allemande tombait dans la sauvage rivière Tiveria.

Tous les efforts de sauvetage, entrepris aussitôt sous la direction du capitaine Joseph Bittel, demeurèrent vains. Depuis lors, les gardes du fort fouillaient chaque semaine le lieu de l'accident. Jeudi, le 16 courant le cadavre fut enfin retrouvé par les sentinelles.

Vendredi matin, le commandant des forts Bittel s'est rendu accompagné d'autres officiers supérieurs et des autorités judiciaires à l'endroit indiqué.

Diverses opinions sont émises par les officiers compétents sur la cause de la mort du malheureux soldat.

Un rapport officiel sera publié prochainement.

Cambriolage

On nous écrit :

L'arrestation opérée, à la suite du cambriolage de la gare de Montana met fin aux recherches de la gendarmerie sur les auteurs des vols commis dans la région depuis plus d'un an. Cuisiné sur les délits antérieurs, l'inculpé a reconnu être l'auteur de nombreux vols, et il a dénoncé un complice pour les vols de Miège et de Venthône.

Une poste-automobile pour Moreles

Les habitants de Moreles font circuler une pétition, qui se couvre de signatures, adressée à la Municipalité de Lavey-Mor-

AMOUREUX PAR TÉLÉVISION

ROMAN MODERNE

L'île vient de sombrer dans le cadre de l'écran, et voici que se lève là-bas, tout là-bas, un paysage merveilleux en miniature, les reliefs lilliputiens d'une ville hérissée de clochetons, de dômes dorés ou miroitants, d'aiguilles de porcelaine taillées en gradins ou en parasols, une ville lacustre, dirait-on, baignée par un grand fleuve qui l'enserme de ses mille bras fourmillants d'embarcations de tous genres.

— Bangkok ; me suis-je écrié.

Et nous saisissons nos jumelles pour rapprocher l'apparition un peu microscopique, car la distance est assez considérable de Bangkok à Ko-Si-Chang où est évidemment installé l'appareil, et il faut que le soleil soit éclatant, l'air d'une pureté absolue pour que la lentille de l'appareil puisse capter une image aussi lointaine.

— L'objectif est très puissant, explique laconiquement Chantal, qui demeure rivé à sa lunette.

te, prend des attitudes de démiurge bon enfant qui se contente de sourire de la maladresse des autres.

— Il se plaint que nous ne répondions pas, gémit Chantal. Et nous n'entendons rien, absolument rien... Oh ! mais je vaincrai ce dernier obstacle ou je me fais sauter la cervelle.

Et il s'immobilisa dans un désespoir farouche. Mais le voici qui crispe à nouveau sa main sur mon bras :

— Elle !

C'est Madeleine Texier, en effet, plus ravissante encore dans le cadre exotique et somptueux. Elle est vêtue d'une amazone faite d'un tissu fin et presque blanc, et ses cheveux d'or sont serrés en catogan sous le casque colonial. Le mouvement de ses lèvres nous laisse deviner à peu près ce qu'elle dit :

— Eh ! bien, ça marche-t-il ?

M'érange, ce sagouin, répond en haussant des épaules excédées, et sa mimique tout au moins signifie :

— Comment voulez-vous que je sache ? On ne répond pas.

Le sourire de Madeleine avorte en une moue déçue.

Elle se tourne vers une nouvelle apparition qui s'avance vers elle, venant du fond du hall. C'est son amie, son amie Gilberte, car c'est sûrement elle, la petite fée-helvétique du billet d'adieu de Madeleine, celle que je n'ai vue qu'une fois, au clair de lune, le soir de la fuite, et qui m'avait séduit surtout par l'ensemble infiniment harmonieux et souple de ses gestes et de sa silhouette.

Elle est plus jolie décidément que je ne l'avais imaginé. Exquise de traits d'abord, d'une grâce un peu dolente mais naturelle, involontaire, allais-je dire, et qui ne s'analyse pas : des lèvres rose rouge, un sourire à fossettes, une lueur de mystère au fond de ses yeux qui paraissent noirs et dont l'expression serait inquiétante peut-être sous ce front de domination si elle n'était adoucie par l'arc enfantin de la bouche et l'ingénuité totale du visage.

Un instant, son visage s'orienté de telle sorte qu'il croise le mien, et telle est l'illusion de sa présence vivante que je suis étonné de ne pas la voir tressaillir. Mais comment Madeleine et elles pourraient-elles imaginer que deux hommes plongés encore dans la nuit de l'Occident terrestre les

voient aussi distinctement que si le kiosque où ils sont tapis et la scène où les images rayonnent d'une vie surnaturelle étaient un seul et même décor ?

Madeleine vient d'informer sans doute son amie que le dispositif téléphonique demeure muet, car les yeux noirs s'assombrissent et la bouche enfantine se pinçe, désappointée, avec un sourire ironique.

La voici qui confie sa déception à deux nouveaux venus, deux hommes, un vieux d'abord, puis un jeune.

M'érange s'incline avec une sorte d'obsequiosité, et son dos arrondi, vu par derrière, est d'un comique !

La jolie petite fée helvétique tend la main au vieux qui sourit, affectueux. Je retrouve dans le visage de l'homme, aggravés par l'âge et le sexe plus rude, le front impérieux et les yeux noirs que j'admire tantôt chez la jeune fille, et cela me suffit à les apparenter étroitement.

(A suivre)

ANNONCES sous INITIALES ou CHIFFRES
Ces initiales ou chiffres doivent être mentionnés sur les enveloppes renfermant les réponses. La correspondance est transmise sans être ouverte à l'annonceur.

Ça tire avec la Petite-Entente

Après la maladie du perroquet, celle du singe

Les délégations à Londres

elles pour demander une poste-automobile. Malgré la bonne et large route qui relie Lavey-les-Bains à Moreles, les habitants de Moreles ont à l'heure actuelle comme service postal, non pas une voiture pour voyageurs, mais simplement un char (à échelles) faisant le service des colis postaux et bagages. Ce service n'est encore pas de toute rapidité, car le char de la poste, comme on l'appelle, part de St-Maurice à 8 heures pour arriver à Moreles à 11 h. 30; il repart de Moreles à 14 h. 40 pour arriver à 17 heures à St-Maurice; résultat, un courrier par jour.

Les Conférences agricoles en 1930

Le Département de l'Intérieur s'est assuré le concours de toute une équipe de conférenciers qui, sur demande des communes, des associations, des consortiums et des sociétés, se rendront volontiers dans les localités de notre canton.

Il va de soi qu'il sera satisfait aux demandes dans l'ordre de leur arrivée et dans la limite des disponibilités budgétaires.

On peut s'inscrire jusqu'au 30 janvier au Secrétariat des stations agricoles à Châteauneuf en désignant le conférencier et le sujet désiré.

I

Connaissance et application des engrais naturels et chimiques: M. Stœckli.

Connaissance du sol: M. Stœckli.
Les engrais: M. le Dr Wuilloud.
Remaniements parcellaires: M. Huber.

II

M. le Dr Leuzinger est à disposition pour la lutte contre les maladies des plantes cultivées, des arbres fruitiers et de la vigne: donc trois conférences distinctes.

III

M. L. Neury a six conférences à choix 1° sur le jardin potager, 2° sur les cultures commerciales du fraisier et de l'asperge, 3° sur celles du chou-fleur, du haricot et du cardon, 4° sur celles du céleri-côte et rave, du cornichon et de la chicorée, 5° sur la culture potagère en montagne et 6° sur le choix et culture des fleurs pour l'ornementation de la maison, du jardin et du village.

IV

M. Rézert embrasse dans trois conférences les grandes cultures et céréales.

V

M. le Dr Vuilloud étudie la viticulture et la vinification.

VI

MM. Rézert, Pellouchoud et Benoit épuisent toute la science pratique de l'arboriculture.

VII

M. Chardonnens est prêt avec une conférence sur l'exploitation rationnelle des alpages et M. Huber sur l'économie alpestre.

VIII et IX

Les questions d'élevage du bétail et d'industrie laitière sont confiées à M. Chardonnens.

X

Toute l'aviculture est traitée par M. Stœckli, un connaisseur et un praticien.

XI

MM. Albert Roduit et Dr Leuzinger ont l'apiculture.

Foie et alcoolisme

On nous écrit: Je voudrais former le vœu que cet article soit lu par ceux qui ne se doutent pas du danger que les menace, cette catégorie si nombreuse de gens qui ne sont certes pas des ivrognes, mais qui sont des intoxiqués sans le savoir.

Je pense à ceux qui le matin, de bonne heure, par les rucs sombres ou la campagne déserte, vont à leur travail. Ils n'ont pas toujours pu avoir un déjeuner chaud et partir ainsi « bien lestés ».

Passant devant le débit de schnaps ou de toute autre boisson semblable, ils n'hésitent pas à y entrer, boivent un ou deux verres (petits ou grands cela importe peu). Au premier moment l'effet est connu, c'est une impression de chaleur, d'entrain, de force. Elle ne dure guère pour qui sait s'observer, elle existe pourtant. Et l'on commence sa journée, convaincu d'avoir bien agi.

Une expérience de plus de 40 ans de vie professionnelle, le fait d'avoir assisté à des centaines d'exames de cadavres, me permettent de parler franchement.

Suivons le trajet de cet alcool; il arrive dans l'estomac qui est vide, passe dans

le sang et se rend au foie. Le foie est un organe indispensable à la vie; on peut se passer d'estomac, on a enlevé plusieurs mètres d'intestin; lors de la guerre, des parties du cerveau ont dû être extirpées. On n'en revient pas toujours, mais assez souvent l'individu survit.

Le foie qui est en butte à l'irritation produite par l'alcool, devient toujours malade. Or il ne sert pas seulement à former la bile; ce n'est même pas sa principale fonction; il est destiné à combattre les poisons multiples qui se produisent dans notre corps. S'il n'est pas en bon état, il ne peut remplir le rôle.

Alors que la personne en question ne s'aperçoit encore de rien, qu'elle ne souffre pas, elle a perdu de sa résistance. Un coup de froid, un accident, un erysipèle par exemple, sont rapidement mortels, tout au moins très graves. On se demande pourquoi? Si on examine le cadavre, la réponse est vite donnée; le foie était atteint, était insuffisant pour sa tâche habituelle, la maladie a précipité l'évolution, elle a eu raison de cet organe affaibli et la mort s'est produite.

Ces faits sont journaliers, il faudrait seulement qu'ils fussent connus de tous; on pourrait espérer alors que l'homme deviendrait plus sage.

Dr Thomas, Genève.

La soirée de la Lyre montheysanne

L'excellente « Lyre montheysanne » donnera demain dimanche à 20 h. 30, à l'Hôtel de la gare de Monthey, un concert qui, très certainement, ne le cédera en rien à tant de ses devanciers. Tout le promet: un programme fort bien conçu, une longue préparation, des répétitions soignées et l'entrain indispensable au succès.

Voici le beau tableau des productions:

Frei Weg! marche	C. Latan
Néron, ouverture dramatique	F. Popy
Le Mariage secret, ouverture	Cimarosa
Norma, ouverture	Bellini
Marche de gala	G. Allier
Au temps des Chrysanthèmes, ballet	direction: M. Egli.

Entr'acte

Le sanglier, comédie en un acte, d'Alexandre Bisson.
Ballet des Charcutiers, comique.

Subventions fédérales

Les subventions fédérales suivantes ont été accordées au Canton du Valais:

Un montant de 72.500 fr. soit le 25 % du coût total devisé à 290.000 fr. pour la construction du chemin forestier Val des Dix, dans la commune d'Héremence et fr. 31.032.— pour l'exécution d'un projet de reboisement par la commune de Dorénaz dont les frais sont devisés à fr. 50.000.—

ST-GINGOLPH. — (Cogn.) — Le « Nouvelliste » a publié deux correspondances sur la nomination d'un employé des C. F. F. à la gare de St-Gingolph (Suisse). Il y a de la mauvaise humeur provenant du mécontentement général qui règne dans notre commune et que la guerre a accentué.

Il y a un fait, c'est qu'autorités et populations réclament une gare voyageurs et marchandises en place de la misérable bicoque de bois qui ressemble à la guérite d'un garde-voies. Nous n'avons pour expédier nos marchandises que la gare du Bouveret qui se trouve à 4 kilomètres et demi de distance.

Il y a bien la gare de St-Gingolph (France), érigée tout à l'opposé du village, mais il y a entre elle et nous la frontière, une douane, et qui sait? peut-être bientôt deux. Ces Messieurs les douaniers sont très polis, mais ils ont à leur disposition tout un arsenal de lois et règlements, qui ne rendent pas précisément le passage rapide et facile: « Dura lex sed lex ». Les mailles du filet frontalier se sont resserrées de plus en plus et ceci soit dit en passant, n'a pas été pour rendre la tâche facile aux autorités.

Aussi un bravo à la municipalité unanime de St-Gingolph suisse et à son Président qui se sont placés au-dessus de la politique pour élever leurs protestations. Elargissons le débat.

S'il n'y avait qu'un St-Gingolph, le Creux de la Botia serait doté d'un port idéal, et notre petite batterie, Cochères, ne se serait pas effritée.

Quant aux interventions pour des fonctions aux C. F. F., je ne crois pas que le Valaisan en abuse. Il faut voir ce qui se passe ailleurs, chez nos amis les Vaudois par exemple.

Je suis pleinement d'accord avec votre correspondant pour déclarer la voie libre aux énergies et aux capacités, mais, malheureusement, il y a loin des paroles

Notre Service télégraphique et téléphonique

Tout est prêt pour Bâle

LA HAYE, 118 janvier. (Wolf.) — Les pourparlers qui ont eu lieu à La Haye entre le gouvernement suisse et le comité d'organisation de la banque des paiements ainsi que le juriste des puissances invitées, ont abouti à une entente complète sur tous les points, de sorte que rien ne peut entraver la signature par la Suisse de l'accord de La Haye. Le siège de la banque sera donc à Bâle.

La proposition de La Haye de conclure avec la Suisse deux traités, dont l'un d'une durée de quinze ans, et l'autre d'une durée indéfinie a été adoptée. La banque et son personnel, à l'exception de certaines dispositions prévues au traité, seront soumis à la loi suisse.

Voyages et visites

PARIS, 18 janvier. (Havas.) — M. Briand, ministre des affaires étrangères de France, a quitté Paris pour Londres, accompagné de nombreux experts et de fonctionnaires de son ministère.

BERLIN, 18 janvier. (Wolf.) — La délégation allemande à la session du Conseil de la Société des Nations, présidée par M. Schubert, secrétaire d'Etat, venant de Genève est arrivé à Berlin.

LONDRES, 18 janvier. (Havas.) — M. Grandi, délégué d'Italie, a rendu visite samedi matin à M. Macdonald, premier ministre britannique.

L'entretien de M. Grandi avec M. Macdonald a duré une heure.

LA HAYE, 18 janvier. (Wolf.) — M. Tardieu, président du Conseil des ministres français, quittera La Haye samedi soir se rendant directement avec ses collaborateurs à Londres pour prendre part à la conférence navale. MM. Loucheur et Chéron resteront à La Haye pour assister à la séance de clôture.

LONDRES, 18 janvier. (Havas.) — A midi, toute la délégation américaine, présidée par M. Stinson et accompagné du général Dawes ambassadeur des Etats-Unis à Londres a rendu une visite officielle à M. Macdonald. Cette visite a duré 1 heure et quart.

ROME, 18 janvier. (Ag.) — L'amiral Siani, ministre de la marine et les amiraux Acton et Bursaghi sont partis vendredi soir pour Londres.

LONDRES, 18 janvier. (Havas.) — Le retour de M. Snowden et des délégués britanniques de La Haye est attendu pour mardi.

LONDRES, 18 janvier. (Havas.) — On croit que M. Macdonald verra toutes les délégations lundi à 10 heures, pour discuter les dernières dispositions à prendre pour la conférence.

Il est probable que M. Stinson assistera à l'entretien que M. Tardieu doit avoir avec M. Macdonald dimanche soir.

Accident mortel de luge

MURREN, 18 janvier. (Ag.) — A la piste de bobs est survenu samedi matin à 11 heures un grave accident. Au dernier tournant un bob, occupé par 4 Anglais, a dépassé le rebord et a été projeté dans la neige; il s'est renversé sur les occupants dont l'un M. Edwards-Jones a été si grièvement blessé qu'il a succombé une heure après l'accident. Un des occupants, M. Mithhead a eu un bras et une jambe fracturée et a été transporté à l'hôpital d'Innterlaken. Les deux autres n'ont que des contusions sans gravité.

Volcan en activité

LONDRES, 18 janvier. (Ag.) — On mande de Calcutta au « Daily Mail »: un aviateur hollandais venant de Batavia a déclaré avoir aperçu trois volcans en activité. Ces volcans ne figurent sur aucune carte. L'aviateur a ajouté qu'il survolait Ensada lorsqu'il a aperçu les volcans en éruption.

aux actes, surtout dans un petit pays où trois races s'affrontent.

Voulez-vous nous dénicher un Valaisan parmi les sept inamovibles. Voulez-vous encore nous énumérer les Valaisans qui, au delà de la Sarine, occupent des places de choix et de rapport.

L'Anglaise dans la citerne

AIX-EN-PROVENCE, 18 janvier. (Havas.) — L'audience des témoins, dans l'affaire de Miss Branson, a repris dès ce matin à 8 heures. M. Patin vient affirmer que Miss Branson avait eu des idées de suicide il y a deux ans. En revanche un ami de Miss Branson a toujours cru au crime. Le juge de paix qui a procédé aux premières constatations conclut également au suicide. D'autres témoins affirment que la veille de sa mort, Miss Branson était très triste alors que le soir fatal, M. Pinet, l'accusé, montrait la plus parfaite sérénité. La séance est levée.

L'avocat général commence son réquisitoire. Il dépêtit Pinet désœuvré, dépensant beaucoup et vivant depuis deux ans aux crochets de sa maîtresse.

Quant à Miss Branson, c'était une femme charitable dont le seul tort était de trop aimer Pinet. Il ne peut y avoir eu suicide. Le cadavre est tombé en avant dans la citerne. Les bas étaient intacts, alors qu'ils auraient dû être déchirés par les cailloux du chemin s'il y avait eu suicide. L'œsophage était vide d'aliments. Il y a donc eu crime et le criminel ne peut être que Pinet. Seul il savait où se trouvait l'arme, seul il pouvait approcher Miss Branson, seul encore il pouvait pénétrer dans la villa sans que les chiens aboient. Pinet avait dans la mort de sa victime un profit dont le testament était garant.

Consulats

BERNE, 18 janvier. (Ag.) — Selon communication de la légation du Chili à Berne, ce pays a créé un consulat à Neuchâtel pour tout le canton. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Pedro A. Pacheco-Arredondo, nommé consul honoraire.

L'exequatur a également été accordé à M. José Antonio Ramos Sucer, nommé consul de carrière du Venezuela à Genève en remplacement de M. H. F. J. Duarte.

L'industrie du coton

ROME, 18 janvier. (Ag.) — Le chef du gouvernement a reçu vendredi les représentants de l'industrie du coton. La situation a été minutieusement examinée et le président de l'association M. Olivetti a fait un exposé sur les conditions actuelles de l'industrie. M. Mussolini a recommandé la constitution d'un front unique de tous les industriels. Le gouvernement participera à une action de défense des intérêts de cette importante branche de l'économie nationale.

Agriculteurs suisses en Autriche

GRAZ, 18 janvier. (Ag.) — On communique que le bureau austro-suisse d'hypothèques et de gérance d'immeubles, qui a entrepris une campagne de publicité pour l'établissement d'agriculteurs suisses en Autriche, a été radié au registre du commerce. Toutefois, M. Joseph Borer, son propriétaire, qui a été précédemment professeur agronome en Suisse, continuera à le diriger comme par le passé et restera à la disposition des agriculteurs pour aider ceux d'entre eux qui auraient l'intention de s'établir en Autriche. Au cours de ces dernières années un nombre considérable d'agriculteurs suisses se sont établis en Autriche et plus particulièrement en Styrie.

Le dîner officiel

BERNE, 18 janvier. (Ag.) — Le dîner offert chaque année par le Conseil fédéral en l'honneur des représentants diplomatiques accrédités à Berne, aura lieu le 1er février.

La maladie du perroquet

GLAUCHAU (Saxe), 18 janvier. (Ag.) (Wolf.) — La psittacose a fait une 3me victime dans la localité, en la personne d'un ouvrier apprêteur, âgé de 50 ans, M. Hermann Götze.

Et celle du singe

LUNEBOURG, 18 janvier. (Ag.) (Wolf.) — Une famille de sept personnes de Lünebourg vient d'être atteinte de dysenterie. Les médecins ont établi que la maladie leur avait été transmise par un singe. Le cadet a déjà succombé.

La mobilisation de la dette

LA HAYE, 18 janvier. (Wolf.) — L'arrangement concernant la mobilisation de la dette allemande est renfermé dans un document contenant un article général qui rassemble les deux parties différentes. Les textes anglais et français de cet arrangement feront également foi.

Cà tire avec l'Orient

LA HAYE, 18 janvier. (Havas.) — La réunion des délégués des principales puissances créancières et des représentants de la Petite Entente a duré de 11 heures à 13 heures, sans amener de décisions. L'accord n'a pu être établi sur la déclaration qui avait été proposée et qui consistait à donner des apaisements aux délégués de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie au sujet du règlement sur l'avenir des questions en suspens avec la Hongrie.

MM. Tardieu, Loucheur et Chéron font poursuivre les négociations à l'effet d'obtenir que les représentants de la Petite Entente suivent le protocole d'application du plan Young.

LA HAYE, 18 janvier. (Havas.) — Dans une séance de nuit, la Commission a abouti à la constatation unanime de l'impossibilité où se trouvait la conférence de résoudre à La Haye tous les problèmes posés par le règlement des réparations dues par la Hongrie. Elle a décidé de continuer les négociations sans délai à Paris.

Et, en vue d'obtenir dès à présent, la signature du protocole d'application du plan Young par les Etats de la Petite-Entente la France, la Grande-Bretagne et l'Italie s'engagent à faire tous les efforts pour faire régler la question des paiements de la Hongrie dans un délai de 6 mois. Elles poursuivront ces pourparlers dans le même esprit qui a procédé aux négociations actuelles, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ne devant pas verser plus que la Hongrie ne paiera à ses créanciers après 1943.

Dans ces conditions et dans ce but, les puissances créancières abandonneraient en faveur de la Petite-Entente la part leur revenant des paiements que la Hongrie devrait effectuer après 1943. C'est cette déclaration qu'il s'agit de faire accepter par la Petite-Entente.

Les pilliers de bijouteries

PARIS, 18 janvier. (Havas.) — La police a arrêté un nommé Wichelm Perlewutz, allemand et un nommé Karl Chly, dentiste, né à Vienne, inculpé d'un vol de 70000 fr. de bijoux dans un magasin de Berlin. Ces deux individus étaient à la veille de partir pour l'Amérique du Sud. Ils ont fait des aveux. Le gouvernement allemand a demandé leur extradition.

Randonnée tragique

EVREUX, 18 janvier. (Havas.) — A Anthenay, par suite d'une défaillance de son conducteur frappé subitement d'une embolie au cœur, une auto est tombée dans une carrière profonde de quatre mètres et remplie d'eau. Trois de ses occupants sont morts noyés.



VERMOUTH
NOBLESSE

Apéritif Sain

CIRAVEGNA ET CIE FABRICANTS GENEVE

IMPRIMERIE RHODANIQUE

MALADIES de la FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres maladies qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de



La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon LIQUIDE, fr. 3.50 suisses PILULES, » 3.— suisses
Dépôt général pour la SUISSE : Pharmacie J. A. S. S., qual des Bergues, 21.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge. Aucun autre produit ne peut la remplacer.

AVIS

Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre mobilier à la Fabrique de Meubles

Widmann Frères SION

Près de l'Eglise protestante
Catalogue et devis gratuits Prix modérés.



Certificats de dépôts **5%** à trois ans ou plus

Comptes à vue et à terme aux meilleures conditions

Agence générale pour le Valais de la Nouvelle compagnie d'assurances et de réassurances, S. A., à Zurich : incendie, vol, etc.

MONTHEY - Hôtel de la Gare

Dimanche 19 janvier, à 20 h. 30

Soirée de la Lyre

CONCERT
LE SANGLIER
Comédie en un acte
Ballet des Charcutiers
Soirée familière

Banque Tissières fils & Cie Martigny

Dépôts à terme 3-5 ans **5%**
Caisse d'épargne **4 1/2%**
Compte-courant **3 1/2%**

Nous faisons actuellement:
Prêts Hypothécaires
Prêts sur Billets
Prêts en Comptes-courants
aux conditions les plus favorables

Une œuvre sociale cherche pour ses restaurants sans alcool à Lausanne (14 employés)

une directrice commerciale

Offres sous chiffre S. 10414 L. à Publicitas, Lausanne.

De nouveau et partout les poules pondent

Des **oeufs** grâce au

Chanteclair
Aliment concentré du PARC AVICOLE GLAND

au sujet duquel M. Paul Fivaz, Pontins (J.-B.) nous écrivait le 7 janvier: « Pour moi, je suis très content de vos produits Lacta et Chanteclair. Voilà deux ans que j'ai eu tout le temps des œufs. Cet automne, depuis le milieu de novembre, j'ai eu 4 à 5 douzaines d'œufs par semaine avec 27 poules et de gros œufs »
10 kg. fr. 5.80 (fco poste), 25 kg. 12.80, 50 kg. 23.75.

*100 kg. fr. 45.—
Pour **veaux, le Lacta-veau** le produit le plus digestible du monde pour l'élevage.
5 kg. 4.25, 10 kg. 8.50, 25 kg. 20.—, 50 kg. 39.— (seau 5 litr.), *100 kg. 70.— (seau 14 litr.). *Avec abonnement au Sillon 1930.

au sujet duquel M. Paul Fivaz, Pontins (J.-B.) nous écrivait le 7 janvier: « Pour moi, je suis très content de vos produits Lacta et Chanteclair. Voilà deux ans que j'ai eu tout le temps des œufs. Cet automne, depuis le milieu de novembre, j'ai eu 4 à 5 douzaines d'œufs par semaine avec 27 poules et de gros œufs »
10 kg. fr. 5.80 (fco poste), 25 kg. 12.80, 50 kg. 23.75.

CETTE MARQUE

est l'ange gardien de cette jeune famille, qu'une assurance a soustrait aux coups du hasard.

LA SUISSE
Assurances Vie et accidents
LAUSANNE
A. ROULET & FILS
Agents généraux - SION
Inspecteurs: Alb. Devanthery, Sion L.L. & J. Martin, avocats, Monthey

Apprenez l'allemand
toutes les langues étrangères, toutes les sciences commerciales (diplôme) à l'École de Commerce Gademann Zurich. Prospectus gratuits.



La conservation parfaite de la farine concentrée LACTUS garantit à l'agriculteur un produit économique de tout premier ordre, consacré par une longue expérience pour

l'élevage des veaux et des porcelets
Une tablette de 600 gr. environ donne 6 à 8 litres de lait artificiel fortifiant et ne coûte que 50 ct. soit 7-8 ct le litre.
N'oubliez pas que c'est du LACTUS !!!



Mes cheveux ont tellement changé...

J'étais surprise et je vous félicite. J. Chop, Lausanne. Quantité de certificats prouve: que + RECHOLIN + marque déposée (composé orties), est la lotion absolument efficace contre pellicules et chute des cheveux. Fait renaître une belle chevelure. « RECHOLIN-IDEAL » est une eau limpide, inoffensive, qui rend, dans environ 10 jours, aux cheveux gris, leur couleur primitive. Cure fr. 6.—, demi-cure 4 20. Force III, pour cas trop avancés, fr. 8.20 franco contre remboursement, seul par l'inventeur J. RECH, parfumerie, Rue de Rive 2, GENÈVE. (Indiquer si « Contre Chute » ou « Cheveux gris »)

La Boucherie Chevaline de Martigny-Ville
Téléphone 2.78
expédition, demi-port payé
Viande désossée pour charcuterie fr. 1.50
Morceaux choisis pour salaisons fr. 2.00
S. recommande: **A. Beerli.**

Vous trouverez en tout temps des **MENUSIERS, SCIEURS CHARRONS** au moyen d'une annonce dans le renommé "Indicateur des places" de la "Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung", à Zofingue. Tirage garanti: 85.600. Clôture des annonces: mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

Avis. — La Boucherie Chevaline Mariéthoud, de Vevey, expédie bouilli 1er choix à 90 ct. le kg., viande désossée pour charcuterie fr. 1.30 le kg., rôti 1er choix à fr. 1.80 le kg. sans os ni charge, haché sur commande, par quartiers prix spécial; boyaux droits pour saucissons 30 ct. le m. Se rec. Mariéthoud. Tél. nuit et jour 9.82.

Achetez la mach. "Helvétia" Seule marque suisse!

Petits paiements mensuels
Demandez les prix réduits avec catalogue gratuit No 28.
Fabrique suisse machine à coudre S. A. Luerna

SAUCISSES

La Boucherie-Charcuterie **J. Calame, Chailly-Lausanne**, expédie excellente saucisse bovine à fr. 2.— le kilo franco. Prix spécial pour revendeurs.

OCCASION

A vendre petite torpédo, 4 pl., 8 HP., bon état, fr. 400.—, faute d'emploi. S'adresser Lausanne-Combustibles Gare du Flon. Téléphone. 22 012.

A vendre, à Bex, jolie

campagne

d'un seul mas, beaux bâtiments neufs. S'adresser à P. Chapalay, En Rond s/Bex.

DÉPARTS SPECIAUX

pour groupes suisses

CANADA - AMÉRIQUE

à partir du mois de mars tous les 15 jours

Agence Générale du Canadian Pacific
Zwilchenbart - Bâle
Représentant à Sion
Fr. Oggier, Avenue de la Gare

CHEVAUX

MULETS ET ANES

— VENTE — ECHANGE —

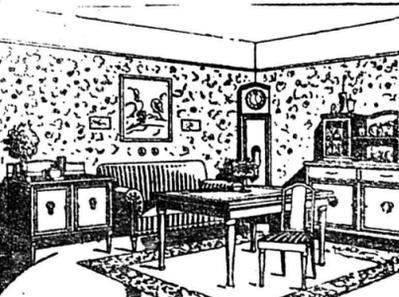
Gentinetta Rodolphe, Viège

ENGRAIS CHIMIQUES

Superphosphate minéral et d'os
Poudre d'os dégelatinée
Carbonate de chaux, Gypse à semer, etc., etc.

Gétaz, Romang, Ecoffey S. A., Vouvry

P. Anchise-Vuadens, dépositaire



LA FABRIQUE DE MEUBLES

Ad. ITEN - SION

Téléph. 125

est reconnue pour sa bonne fabrication

Obligations Caisse d'Epargne

(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales versées sement dep. 5 fr)

Banque Populaire Valaisanne

S. A. à SION

COMPTES COURANTS

PRETS - CHANGE aux meilleures conditions

LA DIRECTION.

A louer au National, Martigny

une chambre meublée, et un joli **appartement** avec salle de bain. A. Girard-Rard.



VIANDE DÉOSSÉE pour charcuterie de particuliers: salami, etc. fr. 1.60 le kilo. Boyaux droits, 40 cts. le m. Expéditions - 1/2 port payé. Boucherie Chevaline Centrale Louve 7 Lausanne Verrey

A vendre à Bex

bâtiment

de ferme, dépendances, bien situé, avec quelques poses de terrain. A volonté cheptel complet. S'adr. à Jean Blatti, Bex.

A vendre

potager

3 trous, bas prix. S'adresser au Nouvelliste sous M. 220.

A vendre

jeune vache

portante pour le 2 février. S'adres. Maret, Evionnaz. Je désirerais louer ou acheter un petit

billard

d'occasion. S'adresser au Nouvelliste sous S 230.

A vendre pour café ou restaurant un

piano électrique

avec moteur, état de neuf, valeur fr. 5000.—, à enlever pour fr. 1600.—. Assortiment de rouleaux. S'adresser au Nouvelliste sous B. 501 C.

A vendre

4 jolies vaches

race d'Hérens, dont une prête au veau, deux génisses et un taureau primé. S'adresser à Albert Genetti, Vétroz.

Pensionnat cherche

cuisinière

pour cuisine fine et très soignée (24 personnes) et connaissant aussi la cuisine végétarienne. Entrée de suite. Age 30-35 ans. Adresser certificats, références et photo au Pensionnat ALPIN, Les Hétras Gryon s/Bex.

On cherche pour bon café une

jeune fille

de 20 à 25 ans, pour aider au ménage et spécialement pour servir au café. Bonnes références exigées. S'adresser au Nouvelliste sous Z. 231.

Sommelière

cherche place. Entrée de suite ou date à convenir. S'adresser au Nouvelliste sous C. 232

On cherche deux bonnes

effeuilleuses

pour l'été 1930. Gage fr. 150.— pour la tâche ou fr. 7.— par jour à la journée et le voyage payé. S'adresser à Ch. Grand, à Lanay s/Morges (Vaud).

On cherche pour le plus vite possible une

jeune fille

comme bonne à tout faire et connaissant également la cuisine, pour un ménage de 2 personnes et un enfant. Faire offres avec photo à Madame Pauly de Preux, Sierre

Images mortuaires

"Souvenir" avec ou sans photo Imprimerie Rhodanique

Chambres à coucher Armoire à glace, Lavabo à glace et marbre, Lit, Table de nuit en bois dur depuis 550 fr.

Maison d'Ameublements Vve Th. BORGEAUD A QUALITÉ ÉGALE PRIX ÉPIANT TOUTE CONCURRENCE. Divans moquette dep. Fr. 120.— Stores. Rideaux - Linoléums

MODELE **SI VOUSTOUSSEZ** prenez les véritables **BONBONS** AUX **BOURGEONS DE SAPIN** Méfiez-vous des imitations **EXIGEZ LE NOM** **35 ANS** DE SUCCÈS DÉPOSÉ **HENRI ROSSIER**

Henri ROSSIER & ses Fils, Lausanne
Première maison ayant fabriqué ces bonbons